

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2016

COMPTE-RENDU

Présents : POETE Yves, PERALTA Sandra, LANAUD Monique, BAILLY Michel, DUTEL Nathalie, GREE Brigitte, PRIETO Anne-Cécile, MOLLET Christophe, GUYETAND Sébastien.

Excusés : JOST Sébastien, pouvoir à PRIETO Anne-Cécile.
Fabrice ODOBEZ.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2016.
- Intervention du lieutenant LASKOWSKY, chef de centre du centre d'incendie et de secours de Saint-Claude, en début de séance.
- Décision Modificative budget commune : compte 73925 reversements FPIC.
- Délibération autorisations d'absence pour événements familiaux.
- Délibération approbation du SCOT.
- Délibération adhésion au groupement d'achat d'électricité initié par SIDEC.
- Convention d'assistance technique départementale protection des ressources en eau potable.
- Facturation électronique Chorus Pro.
- Agenda D'Accessibilité Programmé.
- Ampoules LED.
- Informations et questions diverses.

Séance ouverte à 20h15

- **Secrétaire de séance :**

Madame Sandra PERALTA se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2016 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Intervention du lieutenant LASKOWSKY, chef de centre du centre d'incendie et de secours de Saint-Claude :**

Le lieutenant LASKOWSKY a présenté :

- L'organisation des sapeurs-pompiers du département et plus particulièrement celle du Haut-Jura ;
- Des statistiques sur la nature et le nombre d'interventions ;
- Des formations sur les gestes qui sauvent et sur l'utilisation d'un défibrillateur ;
- Les consignes sur les établissements recevant du public (ERP).

Le Conseil Municipal remercie vivement le lieutenant de son intervention.

- **Décision Modificative budget commune (compte 73925 reversement FPIC) :**

A la demande du comptable du Trésor, il convient de régulariser le fond de péréquation intercommunal.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

Chapitre	Article	Nature	Montant
014	73925	FPIC	+ 350,00
Chapitre	Article	Nature	Montant
022	022	Dépenses Impévues	-350,00

Délibération autorisations d'absence pour évènements familiaux :

Le Conseil Municipal demande un complément d'information auprès des communes voisines et délibérera au prochain conseil.

- **Délibération approbation du SCOT :**

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable, à l'approbation du SCOT du Haut-Jura.

- **Adhésion au groupement d'achat d'électricité initié par SIDEC :**

La délibération N°42/2016 a bien été envoyée et enregistrée par les services du SIDEC.

- **Convention d'assistance technique départementale protection des ressources en eau potable :**

Après présentation du pôle d'appui aux Territoires, le Conseil Municipal décide de recourir à l'assistance concernant la protection des ressources en eau potable. Le montant est de 0,15€ HT par habitant. Délibération adoptée à l'unanimité pour la signature de la convention.

- **Facturation électronique Chorus Pro :**

Monsieur le Maire et la secrétaire ont assisté à une réunion de présentation du système Chorus Pro le 16 novembre à la Sous-Préfecture. La facturation électronique devient obligatoire au 1^{er} janvier 2017.

Une passerelle informatique de transmission des données doit être installée entre le système Chorus Pro et le logiciel de comptabilité de la commune. Le coût prévisionnel est de 84€ TTC. Le SIDEC pourrait inclure cette fonctionnalité dans l'adhésion en cours.

- **Agenda D'Accessibilité Programmé :**

Monsieur le Maire présente les différents échanges avec les services de la DDT. Il en résulte l'obligation de déposer un AD'AP pour 2 bâtiments communaux : La salle communale et la chapelle.

Après lecture de l'imprimé de demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmée, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité et donne l'autorisation de la déposer auprès de la Préfecture.

Suite aux travaux de réhabilitation, les locaux de la Mairie sont conformes aux normes.

- **Ampoules LED :**

Le programme pour recevoir des ampoules LED gratuitement ou à prix réduit s'est terminé le 1^{er} novembre.

- **Questions diverses :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal :

- du décès de Monsieur Gaston GOUJON, le 25 octobre 2016. Monsieur GOUJON avait effectué 3 mandats en tant que conseiller au sein de la commune de 1973 à 1989.

- que 2 jeunes de la commune, Mattieu MULLER et Léo LARGOT, effectueront un stage dans le cadre de leur cursus scolaire.

- que dans le cadre du programme leader du PNR, une fiche action est dédiée à l'expérimentation de la commercialisation des bois communaux (façonnage puis commercialisation au lieu de vente sur pied). Un appel auprès de communes volontaires sera lancé prochainement.

Séance levée à 22h30

Prochaine réunion du conseil municipal : le 15 décembre 2016 à 18h00 en mairie

Le Maire,

Yves POËTE

Le secrétaire de séance

Sandra PERALTA